Le mémoire qui a été mis sous mes yeux, et sur lequel on me fait l'honneur de me consulter, présente l'histoire d'une surdité dont se trouve affligé, depuis trois ans, un Monsieur agé de 60... je l'ay lû avec attention et intérêt.

On y demande, 1°. si cette surdité <u>est occasionnée ou par la tension ou par le rélachement de la membrane du tympan</u> ou par une autre cause; 2°. quels sont les moyens les plus convenables <u>à pratiquer, pour guérir ou pour adoucir, autant qu'il est possible cette incommodité</u>?

Avant de répondre à ces deux questions, il est bon de prévenir, qu'en général, il est assés difficile (de l'aveu de tous les praticiens même les plus consommés) de pénétrer l'obscurité ordinaire des causes immédiates ou <u>prochaines</u> de ce genre de maladie. On peut, néanmoins, dans le cas présent, tirer quelques lumières satisfaisantes sur cet article, d'un rapprochement des faits exposés avec ordre et détail dans le susdit mémoire.

C'est ainsy, que ce qu'on y observe de la constitution <u>humorale</u>, et, probablement encore <u>fluxionnaire</u>, de Mr. le Consultant; de l'alternative d'une moindre ou d'une plus grande difficulté dans la faculté de l'ouïe ou la perception des sons, suivant que la transpiration a été abondante ou très médiocre, dans les saisons tempérées ou chaudes, ou pendant les froids de l'hiver; d'une augmentation considérable de cette affection, et de sa permanence au même degré d'intensité, depuis l'imprudence que le malade a commise, en dernier lieu, de se faire couper les cheveux, &c.a; C'est ainsy, dis-je, que toutes ces circonstances semblent établir le

le caractère pituiteux ou Sereux de cette maladie, ou la Dominance du Catarrhal; terme qui désigne un principe général d'affection, ou du moins qui exprime une idée beaucoup plus étendue que ce qu'on entend vulgairement par tension ou relachement de la membrane. on Sera plus assuré de ce fait, S'il Se trouve que le malade Soit un peu moins Sourd, et en même tems plus dispos ou moins accablé, par un tems Serein et Sec, que par un tems nébuleux et humide.

Et quant à la Seconde question, il est aisé de juger, qu'étant liée Si étroitement avec la première, qu'elles pourroint Se confondre l'une avec l'autre, c'est y avoir repondu que d'avoir assigné le caractère ou le principe dominant de la maladie.

Il paroit donc, d'après cette manière de voir, ou cet apperçu très vraisemblable, Sur les causes de cette Surdité, que les principales vües à remplir dans le traitement, ne Scauroint l'être mieux que par l'Emploi des évacuans et des révulsifs, Sagement combinés avec les atténuans, les fondans, les diaphoretiques légers et un bon régime, Sous la direction d'une personne de l'art expérimentée.

I°, Le malade Sera purgé avec une medecine ordinaire, ou celle qui lui est familière; on reviendra plus ou moins fréquemment à ce purgatif, dans le cours du traitement, en lui Substituant les pilules de Bellotte reformées d'après le procedé de Baumé, (Elémens de pharmacie) ~~ou tel autre purgatif analogue~~ à la dose de douze ou quinze grains pésants, ou tel autre purgatif analogue.

2°, on appliquera d'abord sur le derrière de chaque oreille et ensuite, si ces applications n'ont point eu de bon effet, derrière la nuque, un emplâtre vésicatoire avec cantharides, ou la pommade Epispatique de Grandjean; et on établira successivement, après quelque temps, un Exutoire, au moyen des Sainbois, sur chaque bras, et enfin un Cautère. 3°, on fera usage, pendant les deux mois, plus ou moins, des pilules suivantes, auxquelles on reviendra par intervalles, si le malade en est soulagé.

℞ mercur. dulc. et Scammon. aa ʒss: massæ pillular. Extract. Catholici, vel panchymagog. Crollii ʒj. Syrupi cichor. 2. S. M. ut F. pillulæ N°. XXIV, et pulvere radic. Squin. obvolvantur. On fera prendre tous les six ou huit jours, et le matin à jeun, quatre de ces pillules. on pourrait se passer des autres purgatifs ou des pilules de Belloste, pour purger le malade, si on obtenait des précédentes, des évacuations un peu notables. 4°. pendant les jours d'intervalle, on donnera les pillules cy après, plus ou moins modifiées.

Prenez de Kermès minéral, demy drachme; de Savon de venise et de gomme adragante, de chaque, trois drachmes: de gomme de Gayac, une drachme; de Rob de Sureau suffisante quantité. mêlés pour une masse que vous diviserés en pillules de quatre grains chacune, dont on

donnera depuis deux jusqu'à trois, deux autres fois le jour, si le malade n'en est pas trop affecté, 5° on fera marcher avec ces remèdes, des Bouillons avec les racines de Chardon à foulon ou de Saponaire, ou de Garance, les plantes chicoracées, la laitue, le Cerfeuil et le maigre de veau ou un jeune poulet; pour une prise de Bouillon dans lequel, après avoir coulé, on jettera de vingt à trente grains de terre foliée de tartre bien préparée: on pourra faire alterner, tous les dix ou douze jours, ces bouillons, avec du petit lait tiré du lait de vache ou de Chèvre par la présure ordinaire, et bien clarifié avec le Blanc d'œuf. Le malade en prendra chaque jour, trois verres dans chacun desquels auront bouilli pendant la clarification, de quinze à vingt Cloportes écrasés vivans et enfermés dans un nouet et une pincée de fleurs d'arnica montana: y mêlant, après avoir clarifié et filtré, un peu de Sucre fin en poudre, ou de Sirop de cinq Racines. les bouillons seront pris immédiatement sur les pilules du matin, et le petit lait le sera sur chacune des prises de ces mêmes pilules, dans le courant de la journée. on doit en excepter les jours des pillules du §3..
6° Le malade usera souvent de pédiluves, dont l'eau sera animée de plein une cuillere à Caffé, de graine

réunie de moutarde en poudre, et hors le temps de ces Bains de pied, on lui fera matin et soir, sur toute l'épine, depuis la nuque, jusqu'au Sacrum, et le reste de l'habitude du corps, des frictions ménagées avec des flanelles pénétrées de la vapeur d'un mélange de Karabé, d'oliban et de Bayes de genièvre, en poudre grossière, qu'on projettera par pincées sur des charbons ardens ou bien allumés. 7.° il mâchera de tems en tems, de la racine d'angélique, des semences de fénouil et autres substances de ce genre dont la plus active est la Pyrèthre dont on ne doit user qu'avec circonspection, et dans le cas seulement où on n'obtiendroit aucun effet marqué des précédentes: on pourra substituer quelquefois aux masticatoires des gargarismes avec l'oximel scillitique. 8.° les lavemens rendus plus ou moins actifs, suivant les circonstances, ne seront pas négligés en cas de Constipation.

9.° on détergera avec soin l'intérieur du méat auditif, des matières cérumineuses qui pourroient s'y trouver accumulées. on y employera l'instrument ordinaire ou le Cure-oreille, les injections de lait ou l'on aura fait dissoudre une petite quantité de savon &c.ª, et l'on verra ensuite, d'essayer avec beaucoup de précaution, le Coton ramé imbu d'huile d'amandes amères animée ou d'huile essentielle de Succin, ou d'essence de Castoréum, ou d'huile

animale de Dippel, introduit dans le conduit de l'oreille.
les circonstances règleront le choix de ces ingrédiens actifs,
et on sera très reservé sur la Dose, comme on doit l'être
en faisant des essais. on pourra encore tenter avec la même
prudence, d'introduire dans l'oreille, la vapeur d'une
décoction de racine de grande valeriane sauvage et des
feuilles de petite Centaurée et d'aigremoine; enfin
l'eau distillée de Bourgeons de frêne, mêlée avec
le suc de grande joubarbe, et un soupçon d'oeufs de
fourmis. 10° nul moyen efficace ne devant être omis,
on pourra après des vains essais avec les remedes precedens
tatonner avec les Errhins ou les poudres sternutoires, et le
fumer avec le tabac. &c.a 11° Enfin, le malade s'étant
brossé, pendant quelque tems, tous les matins, la Tête, on
verra d'après l'effet qui en resultera, et les notions ulterieures
qu'on pourra avoir acquises sur le vrai Caractère de la
maladie, s'il y a lieu à ce qu'il se transporte à Balaruc
pour y prendre les Douches.

Sur le tout, Monsieur le Consultant observera un bon
régime, ne se nourrira que d'alimens doux et légers.
le bon jardinage cuit avec peu d'apprêt et entremêlé de
plus ou moins de viandes tendres et blanches, doit faire
le fonds de sa nourriture; et l'eau de fontaine rougie

de vin vieux du païs aux repas, sa boisson ordinaire.

Il se privera absolument de tout ce qui est piquant ou échauffant de la salaison, des pâtisseries, des fritures, du cochon, du fromage, des ragoûts trop épicés, de la viande noire et des crudités en général (à l'exception toutefois de quelques bons fruits fondans d'été et d'automne choisis bien murs et mangés avec sobriété) des liqueurs proprement dites et des autres boissons échauffantes; quoiqu'il pourra se permettre un doigt de caffé pur après le diner, s'il a l'habitude de cette boisson.

En outre il fera tous les jours un exercice modéré, notamment en promenades à la campagne, soit en voiture ou à pied, soit encore à chéval; les exercices violens excitent un augment de transpiration ou plutôt la sueur, mais ils irritent; il ne faut d'ailleurs rien brusquer à la nature; il se garantira avec le plus grand soin, des intempéries de l'air et des saisons, principalement les grands froids et de l'humidité; renoncera à toute espèce de travail ou d'occupation qui exige une contention d'esprit, ou une application soutenue; évitera les veilles et tout ce qui pourroit le trop émouvoir ou l'affecter désagréablement; les chagrins, les affections de l'ame interceptent la transpiration et altèrent toutes les autres fonctions; il est donc essentiel qu'il maintienne le calme dans son esprit, et qu'il se distraise par tous les moyens d'amusement ou

de dissipation qui se trouveront à sa portée, et dont
sa situation peut le rendre susceptible.

= à montpellier le 30.e juillet 1788.

= Prò honorario, solvit 24.lt ~

— h. fouquet

30. juillet 1788.
Consultation de m.r fouquet —
medecin a montpellier